DEMANDE DU STATUT "CLIENT PROTEGE"

Sibelga

A lire attentivement avant de remplir le formulaire

Pour obtenir le statut de "client protégé", vous devez avoir reçu au moins une mise en demeure de la part de votre fournisseur commercial et remplir une ou plusieurs conditions énumérées ci-dessous:

> bénéficier du tarif social spécifique
> être engagé dans un processus de médiation de dettes avec un centre de médiation agréé
> être engagé dans un processus de règlement collectif de dettes
> bénéficier du statut OMNIO

Dès réception de ce document et des preuves nécessaires, Sibelga entreprendra, en tant que fournisseur de dernier ressort, les démarches nécessaires pour vous fournir en énergie. Un limiteur de puissance de 2 300 Watt sera placé (pour autant qu'aucun limiteur ne soit déjà installé). Votre contrat avec votre fournisseur commercial est suspendu mais pas interrompu.

Vous pouvez également demander le statut de client protégé au CPAS et/ou à Brugel si vous ne remplissez pas une des conditions énumérées ci-dessus.

Nom ..... Prénom ..... ❑ Mr ❑ Mme

N° registre national ..... / ..... / ..... N° tél. ou GSM

Adresse du lieu de fourniture

Rue ..... N° ..... Boîte .....

Code Postal ..... Commune ..... Étage .....

Adresse d'expédition de la facture (à compléter si différente de celle du lieu de fourniture)

Rue ..... N° ..... Boîte .....

Code Postal ..... Commune .....

Date d'émission des factures mensuelles (payables dans les 15 jours) ▸▸ cochez la date qui vous convient

❑ Le 04 du mois ❑ Le 12 du mois ❑ Le 20 du mois ❑ Le 28 du mois

Je soussigné ..... **demande le statut de "client protégé" pour*** :

❑ **L'électricité** Code EAN 5 4 1 4 4 8 9

Numéro du compteur d'électricité (optionnel) Index du compteur d'électricité (optionnel) , X

Mon fournisseur est .....

❑ **Le gaz** Code EAN 5 4 1 4 4 8 9

Numéro du compteur de gaz (optionnel) Index du compteur de gaz (optionnel) , X

Mon fournisseur est .....

Type de chauffage ❑ Électricité ❑ Gaz ❑ Autre

J'atteste faire partie d'une des catégories reprises ci-dessous et joins, à cette demande, une copie*:

❑ de l'attestation donnant accès au tarif social spécifique
❑ du document attestant la médiation de dette
❑ de la décision d'admissibilité du règlement collectif de dettes
❑ de l'attestation du statut OMNIO

Date et signature

Attention : Sibelga exigera chaque année la preuve que vous relevez toujours d'une catégorie donnant droit au statut de client protégé.

* cochez une ou plusieurs cases

CPBK-001-11-a-FR

Accueil Clientèle: Rue des Poissonniers 13, 1000 Bruxelles ■ Tél. 02 549 41 00 ■ Fax 02 549 46 61 ■ e-mail: clients-klanten@sibelga.be